

Dialogue culturel national (DCN) Programme de travail depuis 2021

<i>Sujet</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Étapes clés (prévues)</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
1. Stratégie nationale pour le patrimoine culturel de la Suisse	<p>Élaboration d'un concept pour la conservation et l'entretien du patrimoine culturel de la Suisse.</p> <p>Partant d'une compréhension large de la notion de patrimoine culturel, ce concept doit situer les défis communs et les éventuelles interfaces entre les échelons du fédéralisme, et formuler des conclusions pour la Confédération, les cantons, les villes et les communes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du GT, définition d'objectifs communs et calendrier (1^{er} trimestre 2021) • Attribution du mandat pour l'inventaire externe du patrimoine culturel de la Suisse (2^e/3^e trimestre 2021) • Remise de l'inventaire externe du patrimoine culturel de la Suisse (1^{er} trimestre 2022) • Enquête auprès de la CDAC, de la CVC, de l'ACS et des associations culturelles nationales (3^e trimestre 2022) • Élaboration du concept au niveau du GT (jusqu'à fin janvier 2023) • Consultation des comités de la CDAC et de la CDIP, de la CVC et de l'ACS (jusqu'à fin mars 2023) • Validation du concept du GT au niveau du DCN (2^e trimestre 2023) 	<p><u>Confédération</u> Benno Widmer (OFC, chef de file) Damian Elsig (BN)</p> <p><u>Cantons</u> Barbara Gabrielli (GR) Stefan Zollinger (NW)</p> <p><u>Villes</u> Franziska Burkhardt (Berne) Nicole Kurmann (Winterthour)</p> <p><u>Communes</u> Ralf Werder (Endingen) Christoph Janz (Dornach)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Étapes clés (prévues)</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
<p>2. Rémunération adéquate des acteurs culturels</p>	<p>L'objectif est de développer une pratique aussi cohérente que possible non seulement au niveau fédéral, où le Message culture 2021-2024 offre une ligne directrice claire, mais aussi aux niveaux cantonal et communal, afin de garantir les intérêts des acteurs culturels et leur droit à une rémunération adéquate pour leur travail professionnel. La réalisation de cet objectif passe par l'élaboration et la mise en œuvre de recommandations aussi contraignantes que possible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du GT, commun accord sur les objectifs et le calendrier (1^{er} semestre 2021) • Réalisation d'une étude d'experts sur la pratique de l'encouragement public de la culture dans la mise en œuvre des recommandations en matière d'honoraires (2^e semestre 2021) • Réalisation d'un projet pilote avec les organismes d'encouragement de la culture intéressés par un monitoring visant à contrôler et à surveiller le respect des prescriptions relatives à une rémunération appropriée ou à des recommandations en matière d'honoraires par les acteurs culturels (1^{er} / 2^e semestre 2022) • Élaboration de premières recommandations envisageables en vue d'une rémunération appropriée des artistes, sur la base, entre autres, des conclusions de l'étude (1^{er} / 2^e semestre 2022) • Discussion du premier projet de recommandations au sein du DCN (automne 2022) • Adaptation et développement des recommandations par le GT (hiver 2022) • Discussion du deuxième projet de recommandations au sein du DCN (printemps 2023) • Consultation des comités de la CDAC et de la CDIP ainsi que de la CVC • Adoption des recommandations par le DCN (automne 2023) 	<p><u>Confédération</u> Jérôme Benoit (Pro Helvetia, chef de file) Danielle Nanchen (OFC)</p> <p><u>Cantons</u> Marie-Thérèse Bonadonna (NE) Madeleine Herzog (ZH)</p> <p><u>Villes</u> Judith Christen (Lucerne) Michel Vust (Biel/Bienne)</p> <p><u>Communes</u> Myriam Jakir Duran (Vernier) Irene Brioschi (Dietikon)</p>

<i>Sujet</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Étapes clés (prévues)</i>	<i>Compétence/mode de travail</i>
3. Écologie dans le domaine de la culture	Recommandation de critères pour une politique culturelle durable liés à l'octroi de subventions et d'indicateurs de mesures.	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des villes, des cantons, de la Confédération sur leurs pratiques en vigueur et leurs réflexions en cours, consultation de partenaires privés (1^{er} semestre 2022) • Clarification des aides existantes pour la mesure et la réduction d'émissions et de l'empreinte carbone pour les institutions, les projets et les artistes (2^e semestre 2022) • Identification et recommandation d'outils pour l'établissement de bilans carbone tenant compte des spécificités des organisations et activités culturelles (2^e semestre 2022) • Formulation des enjeux et défis en lien avec la chaîne de valeurs et définition de critères d'encouragement et d'incitations (1^{er} semestre 2023) • Consultation des milieux culturels (1^{er} semestre 2023) • Consultation des instances de l'encouragement (2^e semestre 2023) • Finalisation de la recommandation de critères liés à l'octroi de subventions (2^e semestre 2024) • Consultation des comités de la CDAC et de la CDIP • Adoption des recommandations par le DCN 	<u>Confédération</u> Patrizia Pesko Bernasconi (OFC) Seraina Rohrer (Pro Helvetia) <u>Cantons</u> Raffaella Castagnola Rossini (TI) Katrin Grögel (BS) <u>Villes</u> Murielle Perritaz (Zurich, cheffe de file) Raphaël Kummer (Yverdon-les-Bains)